

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
SEANCE DU 30 septembre 2010**

**Objet : Clôture du Premier Etablissement du Réseau (P.E.R.)**

L'an deux mille dix, le trente septembre à quatorze heures, le Comité Syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le vingt et un septembre, se réunit en session ordinaire, salle Les Trois Lacs, à l'Hôtel de Région à Limoges, sous la présidence de Monsieur Alain Lagarde, son Président.

*En exercice : 15*

*Présents : 9*

*Votants : 9 Pour*

Sont présents :

Mr Alain LAGARDE  
Mr Francis COMBY  
Mr Bernard BROUILLE  
Mr Pierre LEFORT  
Mme Monique BOULESTIN  
Mr Arnaud BOULESTEIX  
Mme Isabelle DAVID  
Mr Eric CORREIA  
Mr Alain BRETTE

Conseiller Régional du Limousin  
Conseiller Régional du Limousin  
Vice-Président du Conseil Général de la Haute-Vienne  
Conseiller Général de la Haute-Vienne  
Maire adjoint de la Ville de Limoges  
Conseiller municipal de la Ville de Limoges  
Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération de Brive  
Vice-Président Communauté de communes de Guéret St-Vaury  
Vice Président de la Communauté de communes de Tulle

Sont excusés :

Mme Guilaine JEANNOT PAGES  
Mr Jacques DESCARGUES  
Mr Noël MARTINIE (et son suppléant)  
Mr Eric JEANSANNETAS (et son suppléant)  
Mr Philippe BAYOL (et son suppléant)  
Mr Jean-Pierre BERNARDIE (et son suppléant)

Vice Présidente du Conseil Régional du Limousin  
Vice-Président du Conseil Général de la Corrèze  
Vice-Président du Conseil Général de la Corrèze  
Vice Président du Conseil Général de la Creuse  
Vice-Président du Conseil Général de la Creuse  
Vice-Président de la Communauté d'Agglomération de Brive

**Il est exposé aux membres du Comité Syndical le rapport suivant :**

En référence au contrat de concession, il convient de clôturer le P.E.R. et ainsi acter la conformité des réalisations contractuelles afin qu'Axione Limousin puisse lever la garantie de bonne fin des travaux de premier établissement.

L'analyse des travaux réalisés sur les trois départements est en cours. Vous voudrez bien vous rapprocher de vos agents techniciens respectifs chargés du dossier DORSAL afin qu'ils vous présentent l'état d'avancement de l'analyse.

En séance, une présentation succincte sera faite considérant que la présentation détaillée aura été effectuée en interne au sein de vos collectivités respectives.

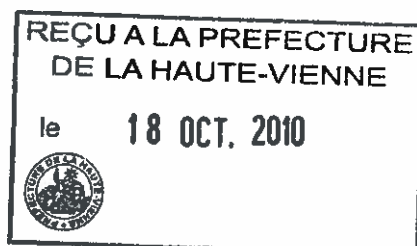
Le sujet de la clôture du P.E.R. a fait l'objet de trois comités techniques en présence des techniciens de chaque collectivité membre. Les techniciens des trois Conseils Généraux ont principalement été sollicités.

Les techniciens ont fait remonter, lors du dernier comité, les quelques cas qui présentaient un écart par rapport au contrat de concession - non raccordabilité FO - et les quelques situations encore problématiques (BS Wimax sans connectés, poches de populations de taille moyenne sans solution autre que le satellite).

Suite à ces remarques, Axione Limousin a transmis une note d'engagements et de propositions.

**Après délibération, les membres du comité syndical décident, à l'unanimité :**

- **d'acter la clôture des travaux de Premier Etablissement du Réseau (P.E.R.) sans réserve mais en tenant compte des engagements écrits d'Axione Limousin annexés à la présente délibération,**
- **de donner autorisation au Président pour signer tout document se rapportant à cette clôture du P.E.R.**



Fait à Limoges, le 30 septembre 2010

Le Président de DORSAL,  
Alain LAGARDE

